



MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le Secrétaire général*

Paris, le 20 septembre 2023

Mesdames, messieurs, chères et chers collègues,

Je tenais à m'adresser à vous aujourd'hui, par l'intermédiaire de votre directrice ou directeur, pour vous apporter des informations sur les projets immobiliers engagés et à venir, comme je l'ai fait cet après-midi auprès de vos représentants élus au comité social d'administration centrale. Ils suscitent des interrogations légitimes et je souhaitais vous apporter le plus rapidement des éléments de réponse.

L'état de santé du patrimoine immobilier de notre administration centrale présente un portrait contrasté, variant, selon les sites, du très satisfaisant au peu satisfaisant au regard des normes fixées en matière bâtementaire et environnementale. Plusieurs de nos sites nécessitent aujourd'hui des travaux de remise en conformité. Travaux qui, pour certains, peuvent être lourds, complexes, onéreux et perturbants pour les occupants de ces sites sans que la réalisation de ceux-ci ne s'accompagne *in fine* d'une amélioration substantielle du cadre de travail des agents et des services qui peuvent leur être proposés.

Ces derniers mois, une réflexion a été conduite sur le devenir de notre parc immobilier et sur les meilleurs moyens de le faire évoluer au regard de la double exigence d'amélioration, d'une part, de la qualité environnementale de nos bâtiments et, d'autre part, de la qualité de vie au travail des agents. Les questions d'espaces de travail et d'organisation de travail sont étroitement liées, d'autant plus dans un contexte d'évolution de nos pratiques avec l'essor du télétravail et du travail en mode hybride. L'une ne peut être sacrifiée aux dépens de l'autre.

Cette analyse, nous l'avons menée et nous sommes arrivés à la conclusion que les travaux envisagés pour les sites de Dutot, de Regnault et de l'avenue de France ne répondaient pas à ces exigences et qu'une solution alternative à la simple rénovation des bâtiments devait être considérée. Nous avons ainsi choisi de privilégier la piste consistant à regrouper les 1 700 agents des trois sites cités précédemment sur une nouvelle implantation qui satisferait l'ensemble de nos obligations et permettrait d'améliorer les conditions de travail et l'offre de services proposé.

Dans les prochains jours, nous lancerons un appel d'offres pour trouver un nouveau bâtiment qui devra, répondre notamment aux critères suivants :

- être localisé dans le sud de Paris ou en première couronne sud de Paris, dans un site à proximité de plusieurs lignes de transports collectifs (RER, métro, tram, bus) et doté de parkings pour les voitures et les vélos ;

- permettre le regroupement de plus d'une dizaine de directions ou services et de leurs 1 700 agents sur un site unique (ou éventuellement sur deux sites proches si une offre intéressante était formulée en ce sens) ;
- être conforme aux règles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap et exemplaire sur le plan énergétique et environnemental ;
- offrir de nouveaux services, rendus possibles par le regroupement sur un site unique, et permettant d'améliorer la qualité de vie au travail tels que, notamment, une conciergerie, une salle de sport, un local à vélos avec des dispositifs de recharge électrique, ...
- être doté d'équipements techniques et informatiques performants et facilitant l'exercice du télétravail ou du travail en mode hybride ;
- permettre de renforcer les interactions, le travail en mode collaboratif et la convivialité au sein du collectif de travail, avec des espaces dédiés ;
- favoriser la mise en place d'une offre de restauration de qualité adaptée aux différents usages (restauration sur place, restauration à emporter...).

D'ici à la fin de l'année, une réflexion collective sera conduite et une démarche de co-construction initiée pour imaginer nos futurs environnements de travail. Nous partirons des besoins de chacune des structures, de chacune et de chacun d'entre vous pour définir et concevoir l'agencement et l'aménagement des locaux et des espaces de travail afin que ces derniers puissent répondre à la diversité des missions, des modes d'organisation et des pratiques de travail de ces structures et de vous-mêmes, et non l'inverse. Aucune décision ne sera prise sans concertation. Aucune doctrine d'aménagement des locaux n'est d'ores et déjà arrêtée.

Vous serez pleinement acteurs de ce projet structurant pour notre administration centrale dans son ensemble et pour chacune des directions concernées, pour tenir compte de leurs spécificités et culture professionnelle.

Une équipe placée auprès du chef du service de l'action administrative et des moyens (SAAM) sera prochainement mise en place pour piloter et coordonner le projet de regroupement et soutenir les structures et vous-mêmes dans cette démarche. Elle sera chargée de proposer des mesures d'accompagnement notamment en matière RH, en lien avec la sous-direction des ressources humaines pour l'administration centrale du SAAM, afin, en particulier, de répondre aux éventuelles difficultés que pourraient occasionner le changement d'implantation géographique pour certaines et certains d'entre vous. Chaque direction définira, dans ce cadre, les modalités d'association des agents à ce projet.

A la suite de cette réflexion collective, seront entrepris, à partir du printemps prochain, des travaux d'aménagement du site qui sera retenu en mars 2024 à l'issue de la procédure d'appel d'offres. Les emménagements sur le futur site débuteront en début d'année 2025. L'échéancier des déménagements sera concerté avec les structures afin de tenir compte de leurs impératifs de calendrier et de leurs contraintes de gestion.

Ce projet représente un changement important mais, surtout, l'opportunité de concevoir collectivement des espaces de travail adaptés à nos usages et d'exercer nos missions dans un cadre de travail qualitatif, attrayant, convivial et écoresponsable.

Votre association à ce projet ainsi que celle des représentants du personnel dans le cadre d'un dialogue social renforcé, votre information tout au long du processus, votre implication dans cette démarche seront essentielles à sa pleine réussite.

Je vous prie de croire, Mesdames, messieurs, chères et chers collègues, à ma considération distinguée.



**Thierry Le Goff**